la reine ne dirait, d'après le programme officiel, le recevoir qu'à son retour. Au soulèvement succède le découragement. Les Boers peuvent tenir 600 attendant qu'on vienne à leur secours.

Un discours du maréchal

A un discours de bienvenue prononcé du conseil de Cowen, lord Roberts répondit en des termes qui laissent percevoir, sous les précautions de langage officiel, les inquiétudes du maréchal à propos de la situation actuelle au sud de l'Afrique.

Voici le passage significatif de ce discours :

« Je vous remercie sincèrement de vos souhaits de bienvenue, j'amènerai avec moi mon retour en vous fit la signal d'une paix immédiate dans le sud de l'Afrique et d'un prompt retour de notre armée. Pendant un moment, j'avais cru que cela pouvait ainsi, mais je crains bien maintenant qu'il ne faille que vous vous resignez à être séparés en peu plus longtemps de ceux qui vous sont proches et qui vous sont chers.

C'est avec un grand regret que j'ai quitté le sud de l'Afrique, et je crois bien que je n'aurais jamais consenti à abandonner mon commandement si je n'avais le vive espérance que ma présence dans l'armée. Sa tâche est hérissée de difficultés, en partie à cause de la merveilleuse mouvimation de l'ennemi, en partie et surtout à cause de l'immense étendue et de l'aridité du pays. Je me suis pris parfois à douter que l'on approchât de la fin aussi vite que j'espérais. Elles sont très considérables. Il n'y a, assurément, pas lieu de douter du résultat final, si nous faisons bien preuve de patience et de persévérance que nous sommes fermement résolus, quoiqu'en coûtent le coût et la durée de la guerre, à obtenir honnêtement ce résultat, et que nous ne perdrons le fruit de nos efforts et de nos labeurs soit perdu.

A OSBORNE

Là, où réside actuellement la reine, le commandant en chef a été reçu en grande pompe. Il resta durant 1/4 d'heure en conférence secrète avec sa souveraine.

Il quittait ensuite le château et s'embarquait plus tard pour Southampton d'où il se rend à Londres.

A LONDRES

Londres, 5 janvier. — La réception de lord Roberts à Londres a été enthousiaste, mais néanmoins, tout pavoisées que fussent les rues, malgré l'immense foule qui se pressait sur les trottoirs de Paddington au Buchingham Palace, nous n'avons pas revu les scènes de joie folle auxquelles nous assistâmes lors de la délivrance de Kimberley et de la prise de Pretoria.

Tout comme le soleil cache par un brouillard intense, la joie populaire était voilée par un sentiment d'anxiété. Il y devinait que, malgré eux, les Londoniens, en assistant au triomphe de lord Roberts, songeaient à la situation critique de la colonie du Cap, aux échecs récents, aux revers qui menacent encore.

Le train spécial amenant lord Roberts, est arrivé à la gare de Paddington à 1 heure 1/2.

Le commandant en chef a été reçu ostensiblement du wagon-salon, par le prince et la princesse de Galles, le duc et la duchesse d'York, le duc et la duchesse de Connaught, le duc de Cambridge, la princesse Louise et son mari le duc d'Argyll, sir Evelyn Wood, commandant en chef par intérim; sir M. Clarke, chef de l'intendance militaire, sir H. Brocklebury directeur de l'artillerie et plusieurs autres fonctionnaires du ministère de la guerre. Par faveur spéciale, sur l'invitation du prince Galles, lord Roberts a pu prendre place à Buckingham Palace dans la voiture du prince et de la princesse.

Sur tout le parcours, lord Roberts a été salué avec un très grand enthousiasme par des centaines de milliers de personnes. Lord Roberts a déjeuné à Buckingham Palace avec le prince et la princesse de Galles et les autres membres de la famille royale. Dans l'après-midi, il s'est rendu au War Office et a été de nouveau salué d'applaudissements très chaleureux.

LA BELGIQUE

Amnistie pour les déserteurs

Le *Moniteur officiel* bénge vient de promulguer la loi accordant l'amnistie :

1° Aux réfractaires et aux retardataires ;

2° Aux militaires condamnés ou en prévention pour désertion, même accompagnée de vente ou de soustraction d'effets militaires ;

3° Aux militaires actuellement en désertion, même si, en déserteur, ils ont emporte leurs effets d'habillement, d'équipement ou d'armement et ne peuvent les reproduire.

Chronique Régionale

Le travail des femmes dans les magasins

Le *Journal Officiel* publie la loi suivante fixant les conditions de travail des femmes employées dans les magasins, boutiques et autres locaux en dépendant :

« Les magasins, boutiques et autres locaux en dépendant, dans lesquels des marchandises et objets divers sont manutentionnés ou offerts au public par un personnel féminin, devront être, dans chaque salle, munis d'un nombre de sièges égal à celui des femmes qui y sont employées. »

La récolte betteravière et la fabrication du sucre

La température, dit le *Journal des Fabricants de Sucre*, a été de nouveau plutôt froide pendant la plus grande partie de la semaine. A Paris, les écarts au-dessus de la normale ont varié entre 2.9 et 6.1. De violentes tempêtes ont sévi sur les côtes. Jusqu'ici la neige et le froid ont fait totalement défaut dans nos contrées betteravières.

Une température hivernale serait cependant fort utile pour l'agriculture et aussi pour les fabricants de sucre qui ne trouvent activité et dont un certain nombre travailleront encore pendant trois semaines ou un mois.

La récolte betteravière a été satisfaisante pour la généralité des cultivateurs. Aussi, ceux-ci sont-ils disposés à faire une large place à la plante à sucre dans leurs assolements. Mais la baisse des sucres oblige les fabricants à la prudence.

La situation statistique se trouve en effet modifiée dans un sens défavorable par l'apparition du mildiou de la production betteravière, et il ne semble pas que le résultat de la récolte coloniale soit de nature à faire compensation à l'excédent européen. Dans ces conditions, il aurait témérité à passer les marchés de betteraves aux prix de l'an dernier.

L'administration des contributions indirectes vient de publier le relevé général de la campagne indigène au 45 décembre 1900 : il y avait à cette date 245 fabriques en activité contre 465 fabriques en 1899 ; les quantités de betteraves ont couvert 6.748.530.355 kil., contre 6 milliards 668.257.025 kil. en 1899 ; il avait été retiré des betteraves, en tous jus, valeur en raffiné, 763.867.000 kil., soit 127.307.000 kil. de plus que le poids de la betterave, contre 632.794.581 kil., soit 9.79 0/0 de la betterave en 1899. C'est un excédent de production de 91.405.747 kil., et une plus-value de rendement de 0.48 0/0 en faveur de la campagne actuelle. Cette différence de rendement provient en partie de la meilleure qualité de la betterave et en partie de la meilleure utilisation des procédés de réintégration des égouts dans le travail des produits jets.

D'après l'enquête du 8 décembre-février, la récolte totale de betterave à travailler en France serait de 3 412.500 tonnes contre 7.301.470 tonnes en 1899-1900. Il restait donc à travailler au 31 décembre 1.149.763 tonnes de betteraves contre 2.919.763 tonnes en 1899. La production totale en sucres est estimée à 1.300.000 tonnes en sucre brut terbiné à 90 0/0 contre 1.300.000 tonnes en 1899-1900 ; et, au 31 décembre 1899, il restait en raffinerie environ 109.000 tonnes en 1899. Le rendement moyen en sucre brut terbiné ressort à 14.31 0/0 en raffiné terbiné contre 11.12 pour 100 en 1899-1900. D'après les résultats constatés au 25 décembre, il semble que les prévisions de l'enquête du 8 du même mois se réalisent pleinement.

Les formalités du mariage et du divorce

Une circulaire du garde des sceaux adressée à tous les parquets de France, prescrit qu'à l'avenir les futurs mariés n'auront plus à produire pour leur mise sur-actes de naissance et les actes de décès de leurs parents, si le mariage est célébré dans la ville où ces actes auront été enregistrés.

La même décision est prise à l'égard des divorces, dont l'acte de divorce a été enregistré dans la ville où ils se prononcent.

Cette réforme heureuse sera bien accueillie par tous ceux qui désirent compliquer le moins possible les formalités déjà si nombreuses du mariage.

Mutations dans le personnel des Douanes

M. Admont, bréigadier à Dunkerque, passe garde magasin sur place.

M. Faivet, garde-magasin à Dunkerque, est élevé de 1600 à 1800 fr.

M. Coulombier, inspecteur divisionnaire à Longwyon, est nommé receveur principal à Valenciennes.

M. Coulombier, lieutenant à Calais, est porté de 2100 à 2400 fr.

La grève des tullistes

A CALAIS

Notre enquête

IV

Chez les patrons

Après avoir reçu les explications du représentant syndical des grévistes, nous nous présentons à la *Chambre syndicale des patrons*.

Là se trouvent puisieurs fabricants, braves gens, d'allures ouvertes, d'esprit large, d'idées nettement démocratiques. Il y a notamment parmi eux, M. Dehaene représentant du *Progrès du Nord*, dont lis sont les lecteurs assidus depuis de longues années.

Ils se déclarent presque les obligés du modeste journaliste qui se présente à eux sans parti-pris à l'effet de recueillir des renseignements qui permettent de la juger sûrement.

Tous s'offrent à l'initier aux péripéties de la grève qu'ils déplorent — ceux que nous voyons, du moins — non seulement parce que leurs intérêts en seront lésés mais surtout parce qu'ils redoutent pour les idées républicaines et démocratiques dont ils furent toute leur vie les ardents, les contre-coups désastreux.

Il nous semble qu'avec de pareils hommes l'entente devrait être bien facile et que la grève ne peut pas si on ne l'envenime à plaisir, prendre une ampleur aussi proportions bruitaires et haineuses de ces conflits où contre un seul maître, arrogant dans sa puissance financière, se dressent des milliers d'affamés, humiliés et aigris.

***

Comme les visiteurs affluent à l'*Union Syndicale*, on des fabricants — pour laisserà ses ouvriers la liberté de recevoir les autres personnes qui se présentent — veut bien se charger de répondre à nos questions et de l'interrogeons aussitôt.

Rupture complète avec l' « Union » Le travail de huit heures

— Les ouvriers tullistes de l'*Union*, lisons nous, viennent de nous déclarer par la voix au leur chef Delaistre qu'ils ne veulent tout disposés à entrer en relations avec les délégués patronaux.

— Oh ! nous le savons bien, seulement nous sommes prêts à ne plus avoir aucune espèce de pourparlers avec les délégués de l'*Union*.

— Is ont donc raison lorsqu'ils prétendent que c'est au Syndicat que vous faites la guerre ?

— Non ! Ce n'est pas tout à fait ainsi. Nous ne voulons pas faire le jeu de personnalités qui n'obéissent qu'à une sotte ambition, dit-on satisfaction causer la ruine d'un pays et la misère de milliers de familles. Lamizet et Saint-Saulnier est de peu voir se vanter partout d'avoir obtenu le *premier* en *France*, la *journée de huit heures*. Or le travail de huit heures était connu sous cette le folie ! Notre fabrication tient essentiellement à la mode. Il fait produire et produire nendant la forte saison de décembre à avril. Passé cette période, les ouvriers tullistes ne travaillent plus en moyenne six heures par jour.

» Comment lirions-nous pour fabriquer nos commandes. D'abord la moitié des ouvriers se trouverait sans travail puisque le métier chômerait la nuit.

» Nos adversaires disent : « Les patrons n'auront qu'à doubler leur matériel ! »

— Ils prétendent que par ce moyen on cela se produirait c'en serait fait pour l'ouvrier de la petite fabrique de tulle où il vit en camarade avec son patron, où on ignore la discipline sévère, les amendes, les rapports brutaux des intermédiaires. Calais compte 1780 métiers. En estimant l'outil à 20.000 francs, chiffre moyen, il faudrait 35.600.000 francs pour le doublement du matériel. Est-ce nous, petits patrons, qui sommes majorité qui pourrons jamais obtenir pareil crédit ? C'est folie que d'y penser. Nous sommes obligés de nous contenter des sacrifications de capitalistes spéculateurs, étrangers au pays. Qu'y gagneraient les ouvriers ?

» Ils ne peuvent pas travailler huit heures par jour. Ils ne gagnent actuellement que 3 francs par jour. Ils ne peuvent absorber les petits fabricants par les quelques gros de la place. L'union des patrons tullistes qu'on n'avait jamais pu faire est obligatoirement réalisée. Sur 1780 métiers que compte Calais, 1,702 sont syndiqués et les cotisations rapporteront 280.000 francs par an. Voilà pour les ouvriers un bon résultat !

La concurrence

— Les grévistes prétendent que vous n'avez pas de concurrence à craindre, que vous êtes les maîtres du marché.

— Un demeure stupéfait devant de pareilles affirmations qui dénotent où une mauvaise foi insigne ou une ignorance crasse ! Mais la concurrence est énorme, plus que jamais.

» N'avons-nous pas en premier lieu : Nottingham — qui soit dit en passant subventionne la grève avec une générosité suspecte — où le vient de publier le relevé de la campagne indigène au 45 décembre 1900 : il y avait à cette date 245 fabriques en activité contre 465 fabriques en 1899 ; les quantités de betteraves ont couvert était de 7.748.530.355 kil., contre 6 milliards 668.257.025 kil. en 1899 ; il avait été retiré des betteraves, en tous jus, valeur en raffiné, 763.867.000 kil., soit 127.307.000 kil. de plus que le poids de la betterave, contre 632.794.581 kil., soit 9.79 0/0 de la betterave en 1899. C'est un excédent de production de 91.405.747 kil., et une plus-value de rendement de 0.48 0/0 en faveur de la campagne actuelle. Cette différence de rendement provient en partie de la meilleure qualité de la betterave et en partie de la meilleure utilisation des procédés de réintégration des égouts dans le travail des produits jets.

D'après l'enquête du 8 décembre-février, la récolte totale de betterave à travailler en France serait de 3 412.500 tonnes contre 7.301.470 tonnes en 1899-1900. Il restait donc à travailler au 31 décembre 1.149.763 tonnes de betteraves contre 2.919.763 tonnes en 1899. La production totale en sucres est estimée à 1.300.000 tonnes en sucre brut terbiné à 90 0/0 contre 1.300.000 tonnes en 1899-1900 ; et, au 31 décembre 1899, il restait en raffinerie environ 109.000 tonnes en 1899. Le rendement moyen en sucre brut terbiné ressort à 14.31 0/0 en raffiné terbiné contre 11.12 pour 100 en 1899-1900. D'après les résultats constatés au 25 décembre, il semble que les prévisions de l'enquête du 8 du même mois se réalisent pleinement.

Les formalités du mariage et du divorce

Une circulaire du garde des sceaux adressée à tous les parquets de France, prescrit qu'à l'avenir les futurs mariés n'auront plus à produire pour leur mise sur-actes de naissance et les actes de décès de leurs parents, si le mariage est célébré dans la ville où ces actes auront été enregistrés.

La même décision est prise à l'égard des divorces, dont l'acte de divorce a été enregistré dans la ville où ils se prononcent.

Cette réforme heureuse sera bien accueillie par tous ceux qui désirent compliquer le moins possible les formalités déjà si nombreuses du mariage.

Mutations dans le personnel des Douanes

M. Admont, brigadier à Dunkerque, passe garde magasin sur place.

M. Faivet, garde-magasin à Dunkerque, est élevé de 1600 à 1800 fr.

M. Coulombier, inspecteur divisionnaire à Longwyon, est nommé receveur principal à Valenciennes.

M. Coulombier, lieutenant à Calais, est porté de 2100 à 2400 fr.

La grève des tullistes

A CALAIS

Notre enquête

IV

Chez les patrons

Après avoir reçu les explications du représentant syndical des grévistes, nous nous présentons à la *Chambre syndicale des patrons*.

Là se trouvent puisieurs fabricants, braves gens, d'allures ouvertes, d'esprit large, d'idées nettement démocratiques. Il y a notamment parmi eux, M. Dehaene représentant du *Progrès du Nord*, dont lis sont les lecteurs assidus depuis de longues années.

Ils se déclarent presque les obligés du modeste journaliste qui se présente à eux sans parti-pris à l'effet de recueillir des renseignements qui permettent de la juger sûrement.

Tous s'offrent à l'initier aux péripéties de la grève qu'ils déplorent — ceux que nous voyons, du moins — non seulement parce que leurs intérêts en seront lésés mais surtout parce qu'ils redoutent pour les idées républicaines et démocratiques dont ils furent toute leur vie les ardents, les contre-coups désastreux.

Il nous semble qu'avec de pareils hommes l'entente devrait être bien facile et que la grève ne peut pas si on ne l'envenime à plaisir, prendre une ampleur aux proportions bruitaires et haineuses de ces conflits où contre un seul maître, arrogant dans sa puissance financière, se dressent des milliers d'affamés, humiliés et aigris.

***

Comme les visiteurs affluent à l'*Union Syndicale*, on des fabricants — pour laisserà ses ouvriers la liberté de recevoir les autres personnes qui se présentent à eux